

Villemolague infos

Flash d'informations municipales 55

Avril 2008

AU CONSEIL MUNICIPAL

A la suite de son installation, le conseil municipal a pris les nombreuses décisions qui s'imposent en début de mandat, dont en particulier la désignation des délégués aux structures intercommunales, l'élection des membres de la commission d'appel d'offres et la proposition de membres pour la commission communale des impôts, la désignation des membres du CCAS, les délégations du Conseil municipal au Maire, les indemnités des élus, et le vote du budget.

Tous les compte rendus du Conseil seront bientôt accessibles sur le futur site Internet qui est en cours de construction.

En attendant, voici un bref résumé des principales décisions :

- **Délégués à la Communauté de Communes des Aspres** : Jean-Claude PERALBA et Serge ROCA
- **Délégués au SIVU des Aspres** : Jean-Claude PERALBA et Serge ROCA
- **Délégués au SIVOM de Ponteilla** : Jean-Claude PERALBA et Christian PICAMAL en titulaires, Serge ROCA et Georges JOURDA en suppléants
- **Délégués au SMA du Réart** : Jean-Claude PERALBA et Christian PICAMAL en titulaires, Serge ROCA et Bruno BOTET en suppléants
- **Délégués au SIST des Aspres** : Jean-Claude PERALBA et Ghislaine FLACHAIRE
- **Délégués au SYDEL** : Christian PICAMAL (titulaire) et Serge ROCA (suppléant)
- **Correspondant « Défense »** : Serge ROCA
- **Commission d'appel d'offres** : Serge ROCA, Christian PICAMAL et Georges JOURDA en tant que titulaires, Jean-Marc BENS, Lazare NAVARRO et Bruno BOTET en tant que suppléants.
- **Membres élus du Conseil d'administration du CCAS** : Ghislaine FLACHAIRE, Annie VIRMONTOIS-LELAURAIN, Nathalie WILHEM-MALPARTIDA, Nicolas BOUIGUES.
- **Indemnités des élus** : 23,25% de l'indice brut de référence 1015 pour le Maire et 7,425% de l'indice brut de référence 1015 pour les adjoints.
- **Vote du taux des contributions 2008** : 11,43 pour la TH, 16,59 pour le FB, 54,07 pour le FNB (soit une augmentation de 2% pour la TH et le FB par rapport aux taux de 2006)
- **Vote du budget 2008** qui s'équilibre à la somme de 294 331,04€ en fonctionnement et à la somme de 782 000,45€ en investissement.

Le budget fera l'objet d'une présentation détaillée dans une prochaine communication.

COLLECTE DES DECHETS MENAGERS : MODIFICATIONS PONCTUELLES

Les jeudi 01 et 08 mai, la collecte du bac jaune n'aura pas lieu et sera donc déplacée. La fête de Pentecôte aura aussi une influence sur les horaires des tournées.

Voici les modifications liées au Jeudi 01 mai :

BAC JAUNE :

- Mercredi 30 Avril à **partir de 3h30**, tournée du village
- Vendredi 02 Mai à **partir de 4h30**, tournée des écarts.
Compte-tenu de l'heure de passage très matinale,
il est recommandé de sortir le bac la veille au soir.
Pas de modifications pour les autres tournées de la semaine.

DECHETERIES de Thuir et de Trouillas :

Elles seront **fermées le jeudi 01 Mai**. En contrepartie, la déchèterie de Thuir sera **ouverte le mardi 29 avril** toute la journée.

Voici les modifications liées au Jeudi 08 mai :

BAC JAUNE :

- Mercredi 07 Mai à **partir de 3h30**, tournée du village
- Vendredi 09 Mai à **partir de 4h30**, tournée des écarts.
Compte tenu de l'heure de passage très matinale,
il est recommandé de sortir le bac la veille au soir.
Pas de modifications pour les autres tournées de la semaine.

DECHETERIES de Thuir et de Trouillas :

Elles seront **fermées le jeudi 08 Mai**. En contrepartie, la déchèterie de Thuir sera **ouverte le mardi 06 mai** toute la journée.

Voici les modifications liées au lundi de Pentecôte :

BAC VERT :

- Mardi 13 Mai à **partir de 3h30**, tournée du village
- Mercredi 14 Mai à **partir de 4h30**, tournée des écarts.
Compte tenu de l'heure de passage très matinale,
il est recommandé de sortir le bac la veille au soir.
Pas de modifications pour les autres tournées de la semaine.

DECHETERIES de Thuir et de Trouillas :

Elles seront **fermées le dimanche 11 Mai et le lundi de Pentecôte**. En contrepartie, elles seront **ouvertes le mardi 13 Mai et le jeudi 15 Mai** toute la journée.

.....